



INFORMATION

PRÊTS DANS LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES

25 mai 2020 - 17 juillet 2020

Centre Assas, 92 rue d'Assas 75006 Paris
/ Centre Melun, 19 rue du Château
77000 Melun

SUR RENDEZ-VOUS - PLUS D'INFOS
ASSAS-UNIVERSITE.FR

Des documents peuvent être empruntés dans les bibliothèques des centres Assas et Melun à partir du 25 mai 2020.

Les bibliothèques des centres Assas et Melun proposent un service de prêt de documents, sur réservation et prise de rendez-vous préalable uniquement.

Horaires

Les rendez-vous peuvent s'effectuer :

- > **À la bibliothèque du centre Assas**, du lundi au vendredi, entre 10h et 16h ;
- > **À la bibliothèque du centre Melun**, du lundi au vendredi, entre 10h et 14h.

Seuls les documents des centres Assas et Melun peuvent être réservés, sous réserve de leur disponibilité.

Rappels :

- > Les documents ne sont pas tous disponibles pour le prêt ;
- > 5 documents maximum peuvent être empruntés par usager (dont 2 codes maximum).



Prise de rendez-vous

La prise de rendez-vous s'effectue **par courriel**, en s'adressant à l'une des deux bibliothèques concernées (en fonction de la localisation des documents).

Le message doit contenir les éléments suivants :

- > **Objet** : « Prêt de documents »
- > **Indications obligatoires dans le corps du message** : titre, auteur et cote du/des documents souhaités (pour cela, copier les indications obtenues à partir du catalogue ou fournir des copies d'écran), votre nom et n° d'étudiant. Vous pouvez également transmettre des coordonnées téléphoniques pour que les bibliothèques puissent vous joindre en cas de nécessité.

Une réponse sera apportée par la bibliothèque concernée sous 48 heures (jours ouvrés) par courriel, avec une proposition de rendez-vous pour les jours suivants si un prêt peut être accordé.

> [Contactez la bibliothèque du centre Assas](#)

> [Contactez la bibliothèque du centre Melun](#)